

Hausse des taxes et baisse des prix finaux :

C'est quoi ce tour de passe-passe ?

Qui sont les gagnants ?

Le Gouvernement vient d'annoncer une baisse de 14 % des tarifs réglementés de vente (TRV) de l'électricité, et ce malgré une hausse des taxes. Car oui, malgré cette annonce, les taxes vont bel et bien augmenter. Cette mesure soulève des questions : comment « plus cher » peut-il devenir « moins cher » en même temps ? Serait-ce parce que les TRV sont plus protecteurs que les autres tarifs d'électricité ?

Spoiler : sur cette dernière question, la Commission de régulation de l'énergie (CRE, gendarme du marché) et l'Autorité de la concurrence (AdLC) confirment que non. Ladite baisse n'existe que parce que les TRV – hors bouclier tarifaire – étaient restés à des niveaux élevés en 2023 et 2024, les rendant peu compétitifs par rapport aux prix de marché.

Si les TRV baissent en février 2025 comme promis par le Gouvernement, la plupart des offres de marché resteront moins chères, même avec la hausse des taxes qui s'appliquera à toutes les offres.

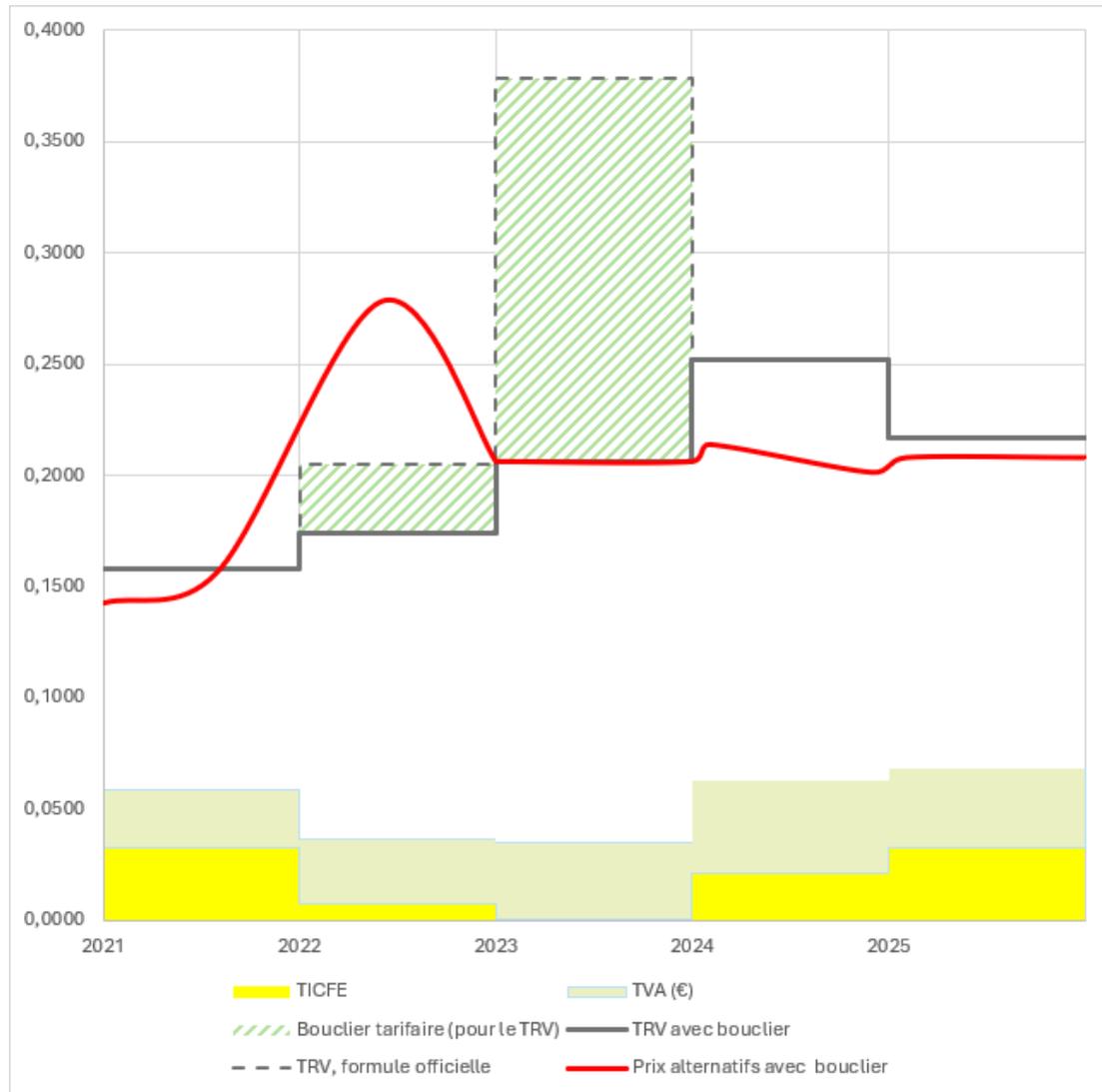
Pourquoi alors cet engouement politique pour les TRV, une formule de prix qui ne fait que lisser les hausses et les baisses sur deux ans, comme c'est intégré dans leur formule de calcul ? Dans un contexte de baisse des prix de l'énergie, les consommateurs ont plus à gagner en optant pour des offres de marché, c'est-à-dire hors TRV.

Enfin, rappelons qu'en 2023, en pleine crise énergétique, les fournisseurs alternatifs ont coûté moins cher à l'État qu'EDF, grâce à une politique d'achat d'énergie plus compétitive nécessitant moins d'aides de l'État pour protéger les consommateurs.

Les TRVe ne constituent pas cette "valeur refuge" que l'on nous présente. Il s'agit d'un mécanisme dont la renommée masque aux consommateurs des prix compétitifs sur l'électricité.

C'est pourquoi, contrairement à la proposition de la CRE, et en cohérence avec la recommandation de l'Autorité de la Concurrence, l'ANODE préconise de ne pas prolonger les TRVe au-delà de 2026.

Les courbes ci-dessous vous donnent le détail de l'évolution des prix et des taxes entre TRVe et tarifs de marché depuis 2021 :



En dehors de cette crise de la production de 2022, due à une indisponibilité historique du parc nucléaire français concomitante à la guerre en Ukraine, il y a toujours eu des offres inférieures aux TRV depuis 2007.

L'A.N.O.D.E : un acteur clé du marché

Depuis sa création en 2006, l'A.N.O.D.E œuvre pour garantir l'équité de traitement entre tous les acteurs sur le marché de l'énergie en France. Sa mission : offrir à chaque consommateur la liberté de choisir son fournisseur et de bénéficier d'une offre adaptée à ses besoins. Sous la présidence de Julien TCHERNIA, l'association entend renforcer son rôle de porte-voix pour une énergie responsable et équitable. – www.anode-asso.org

Pour plus d'informations :

✉ contact@anode-asso.org

🌐 www.anode-asso.org